

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME
D'ÉTAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ « PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « TAEKWONDO ET DISCIPLINES
ASSOCIEES »**

La possession du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « taekwondo et disciplines associées » permet à son titulaire d'enseigner, d'animer, d'encadrer ou d'entraîner dans une perspective de performance sportive le taekwondo et ses disciplines associées.

Les activités développées par les titulaires du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « taekwondo et disciplines associées » répondent aux besoins d'encadrement des structures de la filière du haut niveau : pôle France et pôle espoir et à l'enjeu de construction des équipes techniques régionales, notamment en matière de formation de cadres. Aussi, les emplois proposés s'inscrivent en majorité dans une logique de structuration fédérale.

Le DES JEPS spécialité « performance sportive » mention « taekwondo et disciplines associées » permet également l'accès au corps des professeurs de sport, fonctionnaire d'Etat de catégorie A, en charge de missions de conseil et d'expertise en développement, formation et entraînement dans les services et établissements du ministère chargé des sports ou au sein de la fédération française de taekwondo et disciplines associées.

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-57 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>
--	--	---

		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
--	--	-------------------------------	------------------------------

UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur

<p>Conception du projet de la structure Préparation du projet stratégique de performance en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du taekwondo et disciplines associées.</p> <p>Pilotage des actions de relation publiques dans le</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision</p> <p>C 1.2 - Elaborer un projet de développement</p> <p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes élus.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en taekwondo et disciplines associées. -d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels, - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire - Analyse l'impact des politiques publiques sur l'activité du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Formalise des diagnostics stratégiques pour les élus du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées dans une perspective éducative
---	--	---	---

<p>domaine du taekwondo et disciplines associées.</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Mobilise les ressources interne dans la préparation d'un projet de développement - Anime une démarche d'ingénierie de projet - Formalise un projet de développement - Elabore des dossiers de financement - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision -Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes -Prépare les travaux des assemblées décisionnelles.
---	--	--	--

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

<p>Direction d'une structure</p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail</p> <p>Prescription des organisations de travail des équipes</p> <p>Négociation du plan de formation du personnel</p> <p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis</p> <p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p> <p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Organisation des différentes délégations</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur</p> <p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en taekwondo et disciplines associées. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines -Anticipe l'évolution des besoins en personnel -Négocie le plan de formation du personnel - Gère les relations sociales au sein du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Contrôle la gestion administrative du personnel -Procède à l'évaluation des personnels -Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement - Organise le fonctionnement financier du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées. - Négocie avec les prestataires du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire -Evalue la pertinence des modes de fonctionnement du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés
--	--	--	---

			- Elabore des propositions d'évolutions possibles.
UC 3 - Diriger un système d'entraînement en taekwondo et disciplines associées			
<p>Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation</p> <p>Pilotage du système de l'entraînement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Organisation du système de l'entraînement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Observation de la performance des autres athlètes pendant la compétition en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Observation de la performance des autres équipes pendant la compétition en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques.</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la performance sportive en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 3.3 -Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1)une mise en situation professionnelle composée de:</p> <p>a. la production d'un document présentant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de performance sportive d'une structure de haut niveau.</p> <p>b. l'animation d'une réunion technique avec le groupe de pratiquants entraînés, à partir d'une vidéo que le candidat a préalablement préparée et qui porte sur l'analyse d'une situation d'opposition.</p> <p>c. la direction d'une séance d'entraînement suivie d'un entretien.</p> <p>2) une action de formation de formateurs :</p> <p>a. la production d'un document présentant une action de formation de formateurs.</p> <p>b. une présentation orale de l'action de formation suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les facteurs de la performance sportive en taekwondo et disciplines associées - Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en taekwondo et disciplines associées - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire - Définit une politique de détection des jeunes athlètes de taekwondo et disciplines associées - Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de taekwondo et disciplines associées - Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en taekwondo et disciplines associées - Définit les axes de la préparation physique des athlètes de taekwondo et disciplines associées - Définit les axes de la préparation mentale des athlètes de taekwondo et disciplines associées - Conçoit une politique de suivi social et professionnel des athlètes de taekwondo et disciplines associées - Dirige l'entraînement en taekwondo et disciplines associées - Veille au respect des différents protocoles de travail établis - Encadre les athlètes de taekwondo et disciplines associées dans le cadre de la compétition - Analyse le comportement des athlètes de taekwondo et disciplines associées pendant la compétition - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel

			<ul style="list-style-type: none"> - Gère la relation avec les médias - Formalise les bilans sportifs en taekwondo et disciplines associées - Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement - Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de taekwondo et disciplines associées - Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées - Anime des actions de formation en taekwondo et disciplines associées - Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en taekwondo et disciplines associées -Evalue des actions de formations en taekwondo et disciplines associées
UC 4 - Encadrer le taekwondo et disciplines associées en sécurité			
<p>Encadrement de pratiquants confirmés en taekwondo et disciplines associées en sécurité</p> <p>Encadrement du taekwondo et disciplines associées en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité taekwondo et disciplines associées</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 4.2 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C 4.3 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Evalue les risques objectifs liés à la pratique du taekwondo et disciplines associées - Evalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en taekwondo et disciplines associées - Expliciter les différents éléments de la démonstration technique - Evalue les risques objectifs liés au taekwondo et disciplines associées pour le compétiteur - Anticipe les risques potentiels pour le compétiteur - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident - Evalue les risques objectifs liés au contexte de pratique - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du taekwondo et disciplines

			associées et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements - Agit en cas de maltraitance des mineurs
--	--	--	--